

Faites que ça compte



Pour diffusion immédiate

Le 14 octobre 2009

Les familles canadiennes apprennent à faire que ça compte

Winnipeg - Discuter avec son enfant de l'établissement d'un budget, de l'utilisation de la carte de débit et de discernement dans ses dépenses est un exercice plus simple depuis le lancement à l'échelle pancanadienne de « Faites que ça compte », programme de mentorat financier interactif et ressource informationnelle mis sur pied par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Lancé dans le cadre du Mois de la sensibilisation des investisseurs, en octobre, le programme « Faites que ça compte » comprend un guide à l'intention des parents, un guide de l'instructeur et un programme en ligne d'établissement d'un budget quotidien qui utilise des situations de la vie quotidienne, par exemple les courses, pour amener les jeunes à échanger sur la gestion de leurs finances personnelles.

Le programme « Faites que ça compte » rencontre du succès depuis son lancement au Manitoba au début de 2009 et les ACVM collaborent en vue d'en faire bénéficier tous les Canadiens. « Lorsque la Commission des valeurs mobilières du Manitoba a commencé à recevoir des commandes de partout au Canada et aux États-Unis, il nous est apparu évident que les Canadiens étaient prêts à discuter d'éducation financière et que nous devons déployer ce programme dans l'ensemble du pays, a déclaré Jean St-Gelais, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers du Québec. Les ACVM sont des tenants de l'éducation financière et nous voulons que chacun ait accès aux ressources qu'offre le programme « Faites que ça compte ». »

Ce programme repose sur un éventail d'activités, de conseils et de leçons simples à mettre en pratique et, plus important encore, à enseigner. « Un des nouveaux éléments les plus passionnants du programme est un outil interactif en ligne de gestion financière qui permet au mentor et au jeune d'établir un budget quotidien, de fixer des objectifs d'épargne et de suivre les progrès réalisés, et de clavarder avec d'autres mentors financiers dans un forum de discussion, a ajouté M. St-Gelais. Il est possible de voir où va son argent, de suivre la progression vers la réalisation de son objectif financier et de donner ses propres conseils et idées d'activité aux autres internautes. »

Selon un sondage récent effectué par les ACVM, il y a une demande pour des ressources éducatives sur les compétences financières conçues pour les familles. Le sondage a révélé que 78 % des Canadiens sont d'avis que l'enseignement de compétences financières fait partie des choses les plus importantes qu'un parent peut faire pour son enfant. De plus, moins de la moitié des parents dont les enfants sont âgés de 18 ans et moins ont transmis à leurs enfants des connaissances en matière de finances personnelles et d'investissement.

Getty Stewart, un parent du Manitoba qui utilise le guide depuis sa parution, estime que le programme « Faites que ça compte » peut aider les familles à relever les statistiques et permettre aux enfants d'acquérir des compétences qui leur serviront toute leur vie. « Nous avons tous besoin d'un petit coup de pouce dans la gestion de nos finances : même en tant qu'adultes, nous devons faire des efforts pour respecter notre budget. Plus nous abordons les questions d'argent en famille, plus nos enfants seront en mesure de se forger un bel avenir financier. »

On peut accéder aux ressources du programme « Faites que ça compte », dont le programme interactif en ligne d'établissement du budget, à l'adresse MakeitCountOnline.ca. Toutes les ressources sont offertes gratuitement, en français et en anglais.

Faites que ça compte



À propos des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

– 30 –

bcg.ca/media_centre/csa

Renseignements sur Faites que ça compte :

Sylvain Théberge

Autorité des marchés financiers

514-940-2176

Ainsley Cunningham

Commission des valeurs mobilières du
Manitoba

204-945-4733

Médias :

Sylvain Théberge

Autorité des marchés financiers

514-940-2176

Carolyn Shaw-Rimmington

Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario

416-593-2361

Mark Dickey

Alberta Securities Commission

403-297-4481

Ken Gracey

British Columbia Securities Commission

604-899-6577

Ainsley Cunningham

Commission des valeurs mobilières
du Manitoba

204-945-4733

Wendy Connors-Beckett

Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick

506-643-7745

Donn MacDougall

Territoires du Nord-Ouest

Bureau des valeurs mobilières

867-920-8984

Barbara Shourounis

Saskatchewan Financial

Services Commission

306-787-5842

Katharine Tummon

Consumer, Corporate and Insurance Services

Registrar of Securities

Île-du-Prince-Édouard

902-368-4542

Doug Connolly

Financial Services Regulation Div.

Terre-Neuve-et-Labrador

709-729-2594

Fred Pretorius

Registraire des valeurs mobilières

Yukon

867-667-5225

Louis Arki

Bureau des valeurs mobilières

Nunavut

867-975-6587

Natalie MacLellan

Nova Scotia Securities Commission

902-424-8586